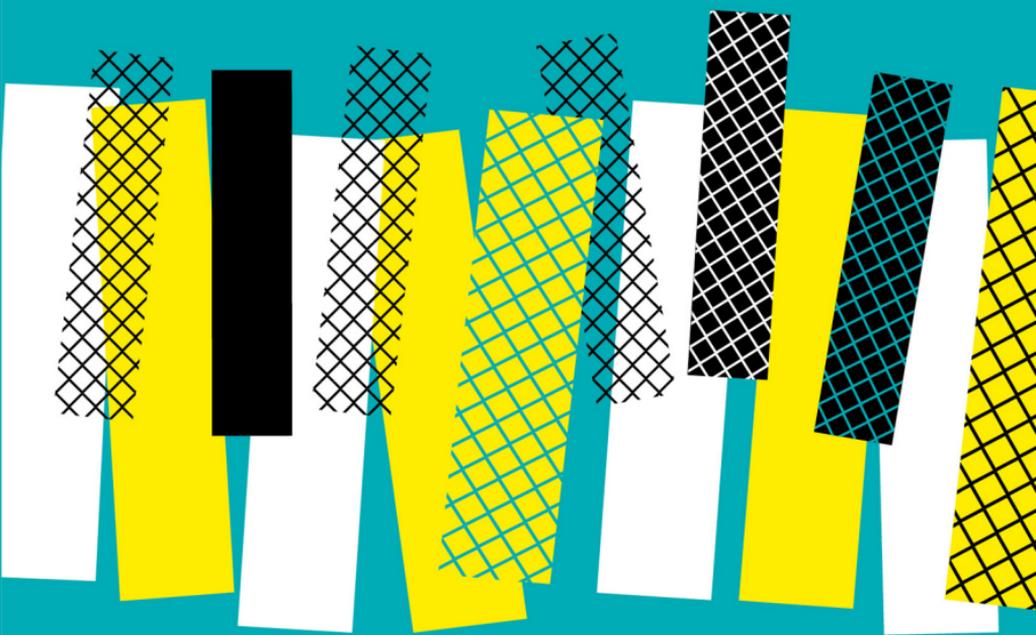


qui a assassiné Mozart ?

et autres énigmes musicales

E. W. Heine





qui a assassiné
Mozart ?

et autres énigmes musicales

La traductrice tient à remercier chaleureusement Susanne Dumann,
elle sait pourquoi.

Titre original : *Wer ermordete Mozart? Wer enthauptete Haydn?*
L'édition originale a paru en 1984 chez Diogenes Verlag, à Zurich.

© E. W. Heine

© Les Éditions du Sonneur, 2011, pour la traduction française

ISBN : 978-2-37385-203-5

Dépôt légal : mars 2020

Conception graphique : Sandrine Duveillier

Relecture typographique : Nathalie Barthès

Les Éditions du Sonneur
5, rue Saint-Romain, 75006 Paris
www.editionsdusonneur.com

qui a assassiné Mozart ?

et autres énigmes musicales

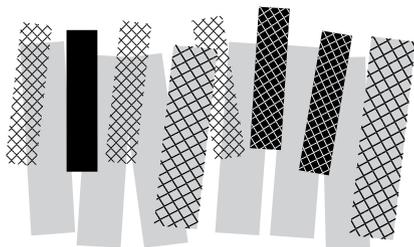
E. W. Heine

Traduit de l'allemand par Élisabeth Willenz



*Pour Ernst Rolf Detert.
Si d'aventure la seule chose dont nous puissions
encore profiter ensemble se résumait
à une promenade autour de la cour.*

QUI A ASSASSINÉ MOZART?



DANS LA NUIT DU 4 AU 5 DÉCEMBRE, il neigea sur Vienne comme il n'avait plus neigé depuis de nombreuses années. Lorsque, peu avant minuit, le tourbillon des flocons s'apaisa, un silence sépulcral régnait sur la vallée du Danube. La neige collait aux vieux toits de la capitale impériale, telle de la ouate humide. Dans la Rauhensteingasse, non loin de la Maison de l'Ordre teutonique, la lueur d'une chandelle tressautait derrière les fleurs de givre des fenêtres aux vitres dépolies. Dans le silence figé de cette nuit d'hiver, le corps d'un homme encore jeune se consumait, en proie aux tremblements d'une fièvre mortelle. Tandis que sonnait à la cathédrale Saint-Étienne la deuxième heure du jour naissant, l'homme avait trépassé. À la lumière blafarde du petit matin, on procéda à la toilette mortuaire, puis on exposa le corps.

Nom : Wolfgang Amadeus Mozart

Profession : musicien

Décédé à Vienne, le 5 décembre 1791

Cause du décès: empoisonnement

Auteur du crime: inconnu

La plupart des biographes s'accordent à penser que Mozart a été empoisonné. Le soupçon naquit d'ailleurs immédiatement après sa disparition. Et de fait, les indices évoquant une mort violente sont si nombreux que n'importe quel tribunal actuel serait tenu d'engager des poursuites pour homicide volontaire. Rattrapons ensemble cette occasion manquée! De nouvelles perspectives s'offrent en effet à nous, car, désormais, l'on dispose de la totalité des pièces relatives à cette affaire.

La Fondation internationale du Mozarteum de Salzbourg a publié en quatre volumes l'intégralité de la correspondance et des écrits de Mozart. Nous possédons en outre le dossier judiciaire de Mozart. Cette histoire n'est pas sortie de l'imagination d'un auteur de romans policiers. C'est vous qui serez l'inspecteur et le juge d'instruction. Nous vous livrerons les faits, puis nous tenterons, ensemble, de résoudre ce meurtre.

Que se passa-t-il dans la nuit du 4 au 5 décembre 1791, Rauhensteingasse à Vienne? Ne pensez pas d'emblée qu'il est impossible de démontrer quoi que ce soit après plus de deux siècles! Les lois de la logique n'ont de limites ni dans le temps ni dans l'espace. Nous connaissons bien la com-

position exacte d'astres évoluant à des millions d'années-lumière de notre planète. Nous savons quel était le mode de vie de créatures dont l'extinction remonte à cent mille ans. Non, les lois de la logique ne connaissent pas de frontières!

Voici la première question que vous devez vous poser : que se passa-t-il cette nuit-là? Quels sont les témoins oculaires qui ont consigné les faits par écrit? La belle-sœur de Mozart, Sophie Haibl, a relaté les événements, de mémoire, trente-trois ans plus tard. Son témoignage, souvent cité, est sans valeur. Il doit donc être pris pour ce qu'il est réellement : le souvenir magnifié et attendri d'une veuve septuagénaire pour un être cher, disparu alors qu'elle n'avait que trente-quatre ans.

N'est-on pas allé chercher un docteur, voudrez-vous savoir ensuite en toute logique. Le médecin traitant se trouvait ce soir-là au théâtre. Lorsqu'on alla solliciter son aide, il promit de passer après la représentation.

Inouï, direz-vous à juste titre. Et que se produisit-il alors? Le médecin se présenta vers onze heures et recommanda d'envelopper dans des linges glacés cet homme promis à la mort.

Ce praticien était assurément une nullité hors pair. Il est établi que par cette prescription, il a hâté le trépas de son patient.

Peut-on affirmer, voudrez-vous savoir maintenant, que le médecin a provoqué le décès par ce traitement de cheval ? Si tel était le cas, on serait confronté à un homicide involontaire par négligence. À moins qu'il n'y ait eu intention de donner la mort ?

S'il a précipité la mort, le praticien ne l'a pas provoquée et il avait encore moins l'intention de la donner, car il n'avait aucun mobile.

Vous pourriez également objecter : nous sommes au XVIII^e siècle. La médecine n'était sûrement pas aussi évoluée que de nos jours.

L'argument est recevable. Mais en faisant appel à un expert médical, nous apprendrions qu'à la fin du XVIII^e siècle, les connaissances en médecine étaient loin d'être aussi primitives qu'on pourrait l'imaginer.

En 1770, Anton de Haen avait publié au sein de la nouvelle École de médecine de Vienne un traité en dix-huit volumes qui dressait déjà un tableau complet de toutes les pathologies, avec descriptions de cas et origine du décès. La plupart des connaissances exposées dans cet ouvrage demeurent absolument pertinentes aujourd'hui. Par ailleurs, depuis que l'impératrice Marie-Thérèse avait fait venir de Leyde le génial professeur Gerard van Swieten, Vienne était devenue la capitale incontestée de la méde-

cine. Notons au passage que Mozart était un ami intime du fils du professeur van Swieten. Nous verrons en l'occurrence que cette amitié ne sera pas sans conséquence.

Les questions que vous ne manquerez pas alors de poser seront les suivantes : de quoi Mozart est-il mort ? Quelle fut la cause du décès invoquée ? Car on ne meurt pas sans raison à trente-cinq ans, en pleine force de l'âge.

Le médecin prescrivit donc l'application de poches de glace, après quoi il s'en alla. Deux heures plus tard, le patient avait rendu son dernier souffle. On ne fit venir aucun praticien pour déterminer la cause du décès. Vu la relative jeunesse du défunt, c'était là chose extrêmement inhabituelle. Même si la délivrance d'un certificat de décès par un médecin ne constituait pas, à l'époque, une obligation légale, il était cependant d'usage à Vienne d'appeler un docteur lorsque le motif de la mort n'était pas absolument évident. Et, compte tenu du niveau élevé des connaissances médicales dont on disposait alors, il aurait été parfaitement possible de déterminer avec précision la cause du décès en pratiquant une autopsie. Celle-ci n'eut pas lieu. À cela, il peut y avoir deux raisons. Soit l'on connaissait exactement les raisons de cette mort et il n'y avait par conséquent pas lieu de faire venir un praticien, soit l'on voulait dissimuler quelque chose et l'on redoutait un exa-

men médical. Cette seconde hypothèse est contredite par le fait qu'on était allé chercher le médecin de quartier à une heure tardive, alors que celui-ci passait la soirée au théâtre. Si les proches de Mozart n'avaient pas eu l'esprit tranquille, ils n'auraient pas appelé de médecin à peine deux heures avant que ne survienne le trépas. D'un autre côté, de nombreux éléments indiquent que certaines personnes avaient mauvaise conscience, car elles firent tout pour empêcher un examen *post mortem*.

Alors que Mozart était loin d'être un inconnu à Vienne et que, de son vivant, il avait bénéficié du soutien de nombreux amis fortunés et autres mécènes, il fut inhumé dans une fosse commune. Ainsi enterré dans le plus parfait anonymat, sans pierre tombale, en même temps que d'autres nécessiteux, dans une partie du cimetière réservée aux pauvres, il ne s'écoula guère de temps avant qu'on ne puisse plus localiser avec certitude l'endroit où il reposait. Nous reviendrons plus tard sur ces comportements contradictoires.

La question essentielle à se poser est la suivante : qui avait réellement intérêt à tuer Mozart ? Qui possédait un mobile ?

Jusqu'à nos jours, les francs-maçons ont figuré en tête de liste des suspects. Placée au banc des accusés donc, la

franc-maçonnerie est un mouvement mystique non religieux, rassemblant des hommes qui partagent un idéal de fraternité universelle. Au sommet d'une hiérarchie comportant trente-trois degrés, siège le vénérable maître en chaire. Fondée en Angleterre, elle fit son apparition en Allemagne en 1736.

Mozart était membre de la loge viennoise.

Pour quel motif les francs-maçons auraient-ils eu intérêt à empoisonner l'un de leurs frères de loge parmi les plus actifs et les plus doués ?

On prétend aujourd'hui encore que Mozart aurait révélé dans son dernier opéra, *La Flûte enchantée*, les mystères bien gardés de l'initiation à la franc-maçonnerie et qu'il paya de sa vie cette trahison.

Mais existe-t-il vraiment de tels secrets initiatiques dans les loges ? Eh bien, oui. Tout comme dans les anciens cultes à mystères de l'Égypte et de l'Antiquité, les francs-maçons deviennent des initiés dès lors qu'ils ont gravi les échelons successifs jusqu'aux degrés supérieurs. Certains éléments de ce rituel hors d'âge existent aussi dans l'initiation des prêtres de l'Église catholique, et on les trouve tout particulièrement chez les sorciers des peuples primitifs d'Afrique. Là, pour qui dévoile les mystères de l'initiation à un profane, c'est la mort. Notons que le feu et l'eau y jouent un

rôle important. Dans *La Flûte enchantée*, Tamino se soumet à un énigmatique cheminement à travers ces éléments primordiaux. À l'issue de ce parcours, il accède au rang d'initié, refusé en revanche au superficiel Papageno. *La Flûte enchantée* se nourrit de ces obscures allégories. Tenter d'expliquer ici toute la symbolique de cet opéra qui trouve ses racines profondes dans la franc-maçonnerie nous mènerait trop loin, mais il est indéniable qu'elle existe.

Était-il interdit aux francs-maçons d'évoquer les secrets de leur initiation ? Ils juraient solennellement sur la Bible de ne rien révéler de ces mystères. Par conséquent, *La Flûte enchantée* pouvait constituer une trahison que Mozart devait payer de sa vie.

La franc-maçonnerie n'était pas réprouvée uniquement par l'Église catholique. Dans une Europe d'États-nations, une fraternité qui se réclamait du cosmopolitisme, par-delà toutes les frontières nationales, relevait pour ainsi dire de la haute trahison. Comme le judaïsme se percevait également comme cosmopolite dans sa dispersion suprarégionale, on ne tarda pas à mettre francs-maçons et juifs dans le même sac pour les persécuter. Voilà donc d'où vient l'affirmation selon laquelle les francs-maçons auraient empoisonné Mozart.